Egalité entre les Femmes et les Hommes

Orientations stratégiques pour les recherches sur le genre

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RAPPORT

Orientations stratégiques pour les recherches sur le genre

novembre 2012

Coordination : Alban Jacquemart, Agnès Netter et Françoise Thibault

INTRODUCTION

Réunir des spécialistes d'un domaine scientifique pour qu'au-delà des divergences de méthodes, d'approches et de questionnement, un dialogue s'instaure pour penser l'évolution du secteur suppose un engagement de toutes et tous dans la durée.

Les orientations stratégiques qui sont proposées ici ont émergé après de longs échanges écrits ou oraux qui ont permis de dessiner un bilan de la situation actuelle des recherches sur le genre en France. Ce bilan a été voulu sans complaisance et le plus ouvert possible à la diversité du secteur.

Les personnes réunies ont choisi un mode de travail qui leur permettait de croiser sources et points de vue. La controverse n'a pas été écartée et si d'aucun-e-s ont souhaité participer plus activement au débat, ils ont été en mesure de le faire au travers de contributions écrites.

A l'issue de ces réflexions, et au regard des recherches émergentes et prometteuses, vingt propositions sont faites qui toutes ont pour ambition, au-delà du strict périmètre scientifique, de donner à la recherche sur le genre la place qu'elle devrait tenir.

Fondamentalement pluridisciplinaire, la recherche sur le genre interroge les disciplines comme, par les résultats qu'elle produit, elle interpelle la société. Sa pertinence repose sur un renouvellement permanent des perspectives. Les propositions présentées ont vocation à donner à ce domaine les moyens de cette vitalité.

PROPOSITIONS

A- ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	
Proposition 1	**Créer un Collegium.**
Proposition 1A	**Il veille au développement de la base de référence sur les travaux de recherche.**
Proposition 1B	**Il assure la réalisation d'un portail sur les formations disponibles dans l'ESR.**
Proposition 1C	**Il assure une représentation dans les instances européennes et internationales.**
Proposition 1D	**Il assure une représentation dans l'infrastructure nationale NEFIAS.**
Proposition 1E	**Il organise régulièrement des manifestations qui mettent en présence les acteurs issus de la recherche et de la sphère publique.**
Proposition 1F	**Il veille à la constitution d'un ensemble numérique des fonds documentaires et au développement de fonds genre dans les bibliothèques.**

B- ENSEIGNEMENT	
Proposition 2	**Inciter les universités à construire des licences qui comportent aux moins deux modules obligatoires sur le Genre (un ancré dans une discipline donnée et un pluridisciplinaire).**
Proposition 3	**Introduire dans la formation des enseignant-e-s (depuis l'enseignement en maternelle jusqu'au supérieur) des enseignements obligatoires sur le genre qui donneraient lieu à des questions ou évaluations lors des épreuves de recrutement.**
Proposition 4	**Inciter les universités à développer deux types de master : des enseignements disciplinaires avec option ou spécialisation genre ou/et des masters pluridisciplinaires genre comme il peut en exister dans certains établissements et qui font écho à des formations proposées à l'international.**
Proposition 5	**Soutenir les Ecoles doctorales en mesure d'offrir un encadrement de qualité sur le genre.**

C- FORMATION CONTINUE	
Proposition 6	**Encourager les universités à désigner un coordonnateur formation genre au sein du service de formation continue.**
Proposition 7	**Inciter les académies et les acteurs et actrices de la formation continue des enseignant-e-s à développer la formation genre en direction des enseignant-e-s de la maternelle au supérieur.**
Proposition 8	**Développer une offre de formation continue à destination des professionnel-le-s de la société civile. Elle pourrait se traduire notamment par la création, sous l'égide du Collegium, d'une université populaire « Simone de Beauvoir », également accessible par Internet.**

D- FINANCEMENT DE LA RECHERCHE	
Proposition 9A	**Intégrer, dès 2013 et de façon explicite, l'approche genre dans les appels de l'ANR.**
Proposition 9B	**Prévoir avec l'ANR un dispositif d'aide aux réponses aux appels d'offre européens.**
Proposition 10	**Apporter un soutien financier aux grandes enquêtes scientifiques (quantitatives et qualitatives) incluant des données genre, telle l'enquête Virage proposée par l'INED sur les violences.**

E- PUBLICATIONS, DIFFUSION et REVUES	
Proposition 11	**Encourager la diffusion des savoirs en libre accès (HAL, revues.org…) en créant notamment un portail trilingue (français, anglais, espagnol) donnant accès aux revues et ouvrages disponibles en ligne.**
Proposition 12	**Apporter un soutien à la publication, notamment par une aide à l'activité des revues et des collections spécialisées et à la traduction de certains travaux.**

F- CARRIERES	
Proposition 13	**Encourager les instances de recrutement, de promotion et d'évaluation à prendre conscience de l'existence des stéréotypes de genre qui biaisent l'évaluation.**
Proposition 14	**Mettre en place une politique de recrutement et de promotion qui assure le renouvellement des générations.**
Proposition 15	**Créer des chaires destinées à accueillir des enseignant-e-s chercheur-e-s étrangers-ères spécialistes du genre reconnu-e-s pour leurs travaux.**

G- PARITE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE	
Proposition 16	**Développer des « pôles égalité » dans les établissements.**
Proposition 17	**Etablir la parité dans les instances dirigeantes, de recrutement et de promotion.**
Proposition 18	**Assurer la prise en compte de « la double journée » qui est encore principalement prise en charge par les femmes (aménagement des plannings de travail, ouverture des modes de garde à tous et toutes, y compris les étudiant-e-s…).**
Proposition 19	**Généraliser l'usage d'une langue non sexiste et encourager la recherche sur ce sujet.**
Proposition 20	**Créer un prix annuel qui récompense les établissements pour leur politique en faveur de l'égalité.**

SOMMAIRE

- LE GENRE DANS LA RECHERCHE 9

  Le concept Genre 11
  Les origines du domaine de recherche 12
  Un champ de recherche international 13
  Une production scientifique dans un univers marqué par les inégalités femmes-hommes 15

- ETAT DES LIEUX EN FRANCE 19

  La recherche 21
  - La structuration du domaine de recherche 21
  - Les apports scientifiques du genre 25
  - Les revues et collections scientifiques 27

  Enseignement et contribution au débat social 29
  - Les enseignements sur le genre 29
  - La contribution au débat social 30

- DÉFIS ET ENJEUX 33

  Défis de recherche 35
  - Renouveler les savoirs 35
  - Nouvelles thématiques de recherche 35

  Assurer une large diffusion 39

- CONCLUSION ET PROPOSITIONS 41

- ANNEXES 47

LE GENRE DANS LA RECHERCHE

LE CONCEPT GENRE

Le terme de genre est aujourd'hui largement diffusé, dans le monde académique mais aussi au-delà, dans l'administration, les entreprises ou les médias. Néanmoins les usages du mot renvoient la plupart du temps à une définition approximative, le genre se substituant simplement au sexe (et devenant *les* genres), voire à des contre-sens, le genre étant assimilé indifféremment à la sexualité, à la construction des corps sexués ou à la transsexualité.

A ces usages récents, il faut ajouter la polysémie du mot qui peut prêter à confusion, puisqu'il renvoie également à des notions grammaticales, médicales, stylistiques, littéraires, scientifiques…

Il importe donc de revenir préalablement sur la définition du terme genre. Le genre est d'abord un concept, initialement issu des sciences médicales et de la grammaire française puis repris par les sciences sociales[1], qui aide à mettre au jour, en les questionnant, les rapports sociaux entre hommes et femmes. Si la définition du concept peut susciter des débats, comme tout concept, on peut retenir, avec les auteur-e-s d'un manuel consacré à ces recherches[2], que le genre renvoie simultanément à trois dimensions :

- les différences entre femmes et hommes sont aussi le résultat d'une construction sociale qui attribue des rôles, des statuts, des qualités, des aptitudes, des goûts… différenciés ;

- les relations entre femmes et hommes sont insérées dans un rapport de pouvoir, c'est-à-dire que ces relations structurent l'organisation sociale autour d'un dispositif hiérarchique qui pose la supériorité du masculin sur le féminin et à partir duquel se dessine le devenir des individus et des collectifs ;

- les catégories d'hommes et de femmes, de masculin et de féminin, sont pensées en interaction, comme étant définies l'une par rapport à l'autre. Le genre concerne donc autant les femmes que les hommes, le masculin que le féminin.

Cette approche s'est imposée progressivement dans le champ des sciences humaines et sociales, mais le genre est devenu un concept efficient et heuristique pour l'ensemble des disciplines scientifiques.

---

[1] C'est d'abord le psychiatre Robert Stoller qui dans les années 1960 a utilisé le terme de genre distinguer la conformation sexuelle des individus (le sexe) de l'identité sexuée, psychologiquement et socialement construite (le genre). Il sera repris par la sociologie dans les années 1970, notamment à la suite des travaux d'Ann Oakley.

[2] Bereni Laure, Chauvin Sébastien, Jaunait Alexandre et Revillard Anne, *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012 (2e édition).

LES ORIGINES DU DOMAINE DE RECHERCHE

Les premiers travaux de recherche sur les femmes apparaissent dans les années 1960, dans un contexte de transformation sociale des rapports hommes-femmes. C'est sous l'impulsion des mobilisations féministes des années 1970, qui ont notamment critiqué la dimension androcentrée des savoirs académiques, que les études sur les femmes et les études féministes apparaissent à l'université. A partir des années 1980, ces recherches commencent à s'institutionnaliser et à acquérir une légitimité scientifique : lancement d'une Action thématique programmée par le CNRS (financement de projets de recherche), création d'enseignements et de revues spécialisés, mise en réseaux de groupes de recherche, circulation internationale des chercheur-e-s et des idées[3].

En France, l'histoire, la sociologie et l'anthropologie ont été les disciplines pionnières des recherches en termes de genre. A partir des années 1990, le champ des recherches sur le genre s'élargit à l'ensemble des sciences sociales, notamment à travers une réelle pratique de la pluridisciplinarité.

La portée critique des recherches sur le genre a été redéployée et accentuée par l'arrivée d'une nouvelle génération formée aux études sur le genre dans les années 2000. Bénéficiant d'un accès plus rapide aux bibliographies, ces jeunes chercheur-e-s se sont emparé-e-s du concept de genre pour renouveler les savoirs scientifiques. De même, la fin des années 2000 voit plus largement le concept de genre dépasser le champ des sciences humaines et sociales pour interroger des disciplines comme la biologie, la médecine ou les sciences de l'environnement.

[3] Sur l'émergence des recherches de genre en France, voire notamment Rose-Marie Lagrave, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, n°83 et Françoise Thébaud, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2007.

UN CHAMP DE RECHERCHE INTERNATIONAL

Dès ses origines, le champ des recherches sur le genre est caractérisé par sa dimension transnationale et la circulation des savoirs entre les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. L'histoire du concept de genre est ainsi marquée par des échanges, des influences réciproques et des reformulations successives au-delà des frontières : par exemple l'article fondateur de l'historienne Joan W. Scott de 1986[4] a connu une très large diffusion et a vu la définition qu'il proposait s'enrichir et s'ajuster au gré des échanges internationaux.

Ce champ de recherches a également bénéficié d'avancées substantielles grâce à l'apport de travaux conduits dans d'autres contextes nationaux, comme en Inde ou en Amérique latine.

Ces échanges internationaux prennent la forme de séjours d'étudiant-e-s, de chercheur-e-s ou d'enseignant-e-s, d'organisation de colloques internationaux, de participations à des réseaux et des programmes de recherche.

LA RECHERCHE SUR LE GENRE EN CHIFFRES

■ Les réponses obtenues au recensement national des recherches sur le genre (initié par la mission pour la place des femmes et l'INSHS du CNRS (https://recherche.genre.cnrs.fr/) au 31 décembre 2011 permettent de mieux connaître la communauté des chercheur-e-s sur le genre :

1970 chercheur-e-s dont 524 doctorant-e-s, 129 post-doctorant-e-s, 635 MCF ou CR et 356 PU ou DR[5] ont consacré au moins une partie de leur activité de recherche au genre ces dernières années.

97% des chercheur-e-s sont en SHS : les sciences sociales regroupent 58% des chercheur-e-s, les langues et la littérature 27%, le droit et l'économie représentant chacun 6%. La biologie (2%) et les autres disciplines des sciences et technologies (1%) sont largement minoritaires.

Une répartition sur l'ensemble du territoire, avec des grands sites comme Paris, Lyon, Toulouse, Aix-Marseille ou Strasbourg (voir carte 1).

■ 7 revues spécialisées qui publient environ 120 articles chaque année.

■ 6 masters spécialisés qui regroupent environ 150 étudiant-e-s chaque année.

■ 2 DIU (Diplôme Interuniversitaire) consacrés au genre et à l'égalité femmes-hommes.

■ 34 recherches doctorales et 31 recherches postdoctorales sur le genre dans 20 disciplines différentes financées par le Conseil régional d'Ile-de-France via l'Institut Emilie du Châtelet, pour le développement et la diffusion pour les recherches sur les femmes, le sexe et le genre.

■ 35 structures (universités, institutions et écoles) coordonnées par le GIS-Institut du Genre (CNRS).

---

[4] Scott Joan W., « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », traduit et publié dans le n° des *Cahiers du GRIF* intitulé *Le genre de l'histoire*, sous la direction de Christine Planté, Michèle Riot-Sarcey et Eleni Varikas, 1988, n°37-38, p.125-153. Article original publié en 1986.

[5] Les autres répondant-e-s sont Ingénieur-e-s d'études (26) ou de recherche (27) et autres statuts (docteur-e-s sans poste, chercheur-e-s indépendant-e-s…) (273).

LES CHERCHEUR-E-S SUR LE GENRE EN FRANCE PAR VILLE UNIVERSITAIRE (2011)

Répondant-e-s du Recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes par ville universitaire en 2011

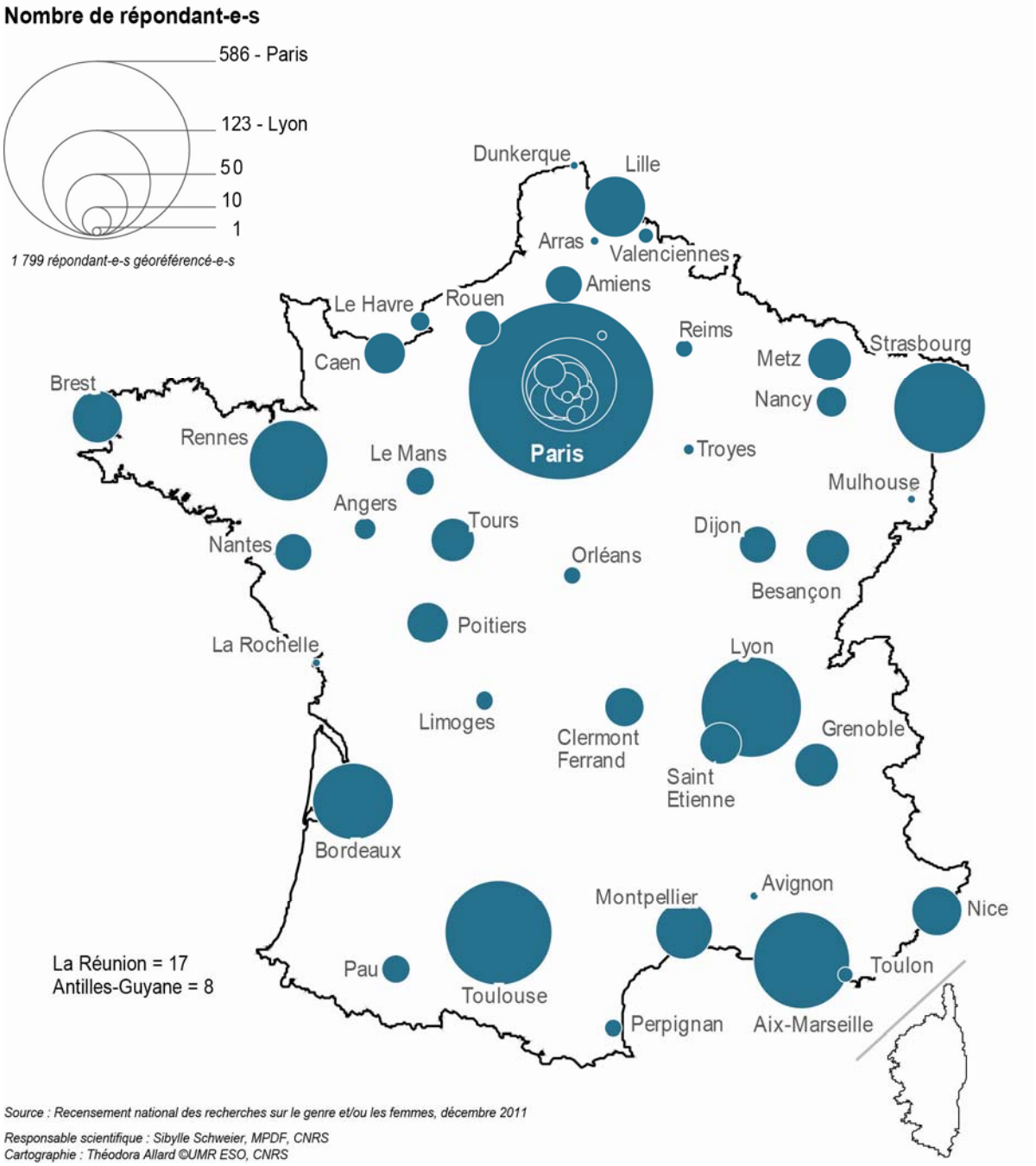

Source : Recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes, décembre 2011

Responsable scientifique : Sibylle Schweier, MPDF, CNRS
Cartographie : Théodora Allard ©UMR ESO, CNRS

UNE PRODUCTION SCIENTIFIQUE DANS UN UNIVERS MARQUE PAR LES INEGALITES FEMMES-HOMMES

Il est important de souligner que les recherches sur le genre sont produites dans un monde académique traversé par les inégalités femmes-hommes, en particulier parmi les enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s.

Certes, la forte féminisation de la population étudiante depuis les années 1960 a conduit à une mixité croissante des enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s durant les 40 dernières années. Mais cela n'a pas permis, loin s'en faut dans certaines disciplines, d'atteindre la parité. Ainsi, on constate que :

- les femmes demeurent, de manière globale, moins nombreuses parmi les enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s ;
- les professeures sont encore largement minoritaires ;
- les disciplines les plus prestigieuses restent les plus masculinisées.

En d'autres termes, dans le monde de la recherche comme ailleurs, les carrières professionnelles des femmes sont contraintes par une « cage de verre », invisible mais pourtant bien réelle, caractérisée par :

- une segmentation horizontale, entre les disciplines, qui conduit les femmes vers les disciplines les moins valorisées, constituant des « parois de verre » ;
- une segmentation verticale qui limite l'accès aux postes de professeur-e-s et directeurs-trices de recherche formant un « plafond de verre ».

Les chiffres ci-après indiquent la part des hommes et des femmes parmi les Maître-sse-s de conférence (MCF), Chargé-e-s de recherche du CNRS (CR), Professeure-e-s des universités (PU) et Directeurs-trices de recherche du CNRS (DR). Les inégalités sont présentes à l'université comme au CNRS même si le passage de MCF à PU s'avère particulièrement difficile. Un focus sur les disciplines des sciences humaines et sociales (SHS), réputées plus féminisées, montre que les inégalités y restent prégnantes.

ENSEIGNANT-E-S ET/OU CHERCHEUR-E-S (2010)

- **MCF et PU toutes disciplines**

	Femmes	Hommes	Total	% F.
MCF	14256	19391	33647	42,4%
PU	3430	11743	15173	22,6%
MCF+PU	17686	31134	48820	36,2%

- **CR et DR CNRS toutes disciplines**

	Femmes	Hommes	Total	% F.
CR	2473	4195	6668	37,1%
DR	1165	3454	4619	25,2%
CR+DR	3638	7649	11287	32,2%

- **MCF et PU SHS**

	Femmes	Hommes	Total	% F.
MCF	8059	7583	15642	51,5%
PU	2032	4661	6693	30,4%
MCF+PU	10091	12244	22335	45,2%

- **CR et DR CNRS SHS**

	Femmes	Hommes	Total	% F.
CR	538	532	1070	50,3%
DR	248	438	686	36,2%
CR+DR	786	970	1756	44,8%

NB : Les sciences humaines et sociales comprennent les sections 1 à 24 et 70 à 77 du CNU et l'INSHS du CNRS.

Sources : MESR DGRH, GESUP ; La parité dans les métiers du CNRS 2010

Les raisons du maintien des inégalités ont fait l'objet de diverses études. Les recherches, notamment en sociologie et en histoire, ont ainsi identifié des facteurs à la fois externes et internes au monde académique. D'un côté, les socialisations différenciées des filles et des garçons (développant davantage l'ambition et la confiance en soi pour les seconds que pour les premières) produisent des phénomènes d'autocensure et d'auto-sélection des femmes. De même, l'inégale répartition des tâches domestiques, qui fait peser une « double journée » sur nombre de femmes, handicape ces dernières dans l'univers professionnel en même temps qu'elle avantage les hommes. Pour autant, des mécanismes internes à l'université et aux organismes de recherche agissent également fortement sur les inégalités de carrières entre femmes et hommes : les tâches les moins visibles et les moins « rentables » pour l'avancement dans la carrière sont plus fréquemment attribuées aux femmes ; les stéréotypes sexués qui défavorisent les femmes sont persistants (voir ci-dessous) ; les normes

professionnelles, explicites et implicites, se révèlent plus favorables aux hommes ; les critères de sélection s'avèrent plus en phase avec les trajectoires masculines (particulièrement la linéarité des carrières).

LES EFFETS DES STEREOTYPES SEXUES SUR LES CARRIERES

Une étude conduite par l'équipe « Comportement et Contexte » du Laboratoire de Psychologie Cognitive de Marseille et dirigée par Pascal Huguet (Directeur de recherche) avec l'accord du Président du CNRS et du Président du Comité National du CNRS (CoCNRS) a testé notamment la présence de ces stéréotypes chez les personnels du CoCNRS. Elle place le CNRS à l'avant-garde des organismes de recherche en Europe sur la question des stéréotypes sociaux dans les inégalités hommes-femmes en sciences. Elle repose sur l'utilisation d'un dispositif largement validé au niveau international et permettant la mesure du stéréotype dans son expression implicite.

Les conclusions de l'étude montrent d'ores et déjà la présence d'un stéréotype défavorable aux femmes chez les chercheur-e-s eux-mêmes. Indétectable dans les réponses explicites, ce stéréotype traverse l'ensemble des sections du CoCNRS. Plus fort chez les hommes que chez les femmes, il est néanmoins repérable dans les deux groupes de sexe, avec une tendance moins marquée chez les femmes œuvrant dans les sciences dites dures.

De plus, la stéréotypie implicite oriente les explications des personnels pour rendre compte de la sous-représentation des femmes dans les sciences dites dures. Plus les hommes sont stéréotypés au niveau implicite, plus ils minimisent la discrimination envers les femmes en tant que facteur explicatif et pointent des différences de volonté et de capacité entre les deux sexes. Quant aux femmes, plus elles sont stéréotypées au niveau implicite, et plus elles sont enclines, assez paradoxalement, à dénoncer la discrimination envers leur propre groupe de sexe.

Saisis dans leur ensemble, ces résultats invitent d'ores et déjà à réfléchir à des actions pratiques. Par exemple informer les personnels du CoCNRS, et au-delà d'eux, les membres des instances d'évaluation scientifique, s'agissant des stéréotypes de genre et des biais d'évaluation auxquels ces constructions culturelles peuvent conduire, en particulier au moment des recrutements et des promotions.

ETAT DES LIEUX EN FRANCE

LA RECHERCHE

La structuration du domaine de recherche

Le champ des recherches sur le genre s'est structuré autour d'enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s regroupé-e-s en équipes, programmes ou réseaux bénéficiant de soutiens institutionnels relativement faibles et souvent non pérennes. Symbole de cette faible institutionnalisation, la diversité des formes que prennent les collectifs de recherche au sein des universités ou des organismes de recherche : tandis qu'aucun ne bénéficie du statut d'UMR, de Laboratoire ou d'Unité de recherche, ces groupes sont par exemple des « centres de recherche », des « équipes » au sein de laboratoires, un « programme de recherche » ou un « axe transversal » d'un établissement. Certains laboratoires possèdent des axes spécifiquement consacrés au genre.

Ce sont donc les réseaux de recherche qui constituent les principales structures de collaborations scientifiques. Confrontées à leurs débuts à l'hostilité du milieu académique, les recherches sur les femmes et le genre se sont d'abord développées sur la base de réseaux informels d'interconnaissances, nourris par les travaux de chacun-e dans le domaine du genre ou des études féministes. Cette pratique initiale imposée par le contexte a conduit à une structuration en réseaux formalisés du domaine des recherches sur les femmes et le genre, qui existe encore aujourd'hui : « RTP études genre » du CNRS, « GIS genre », « Fédération de recherche sur le genre : RING », « Réseau de recherche international et pluridisciplinaire MAGE »[6] ou « Institut Emilie du Châtelet, Fédération de recherche sur le genre en Ile-de-France ». A ces structures viennent s'ajouter des associations professionnelles qui participent à la mise en réseau des chercheur-e-s et à la diffusion des savoirs : ANEF, EFiGiES, Mnémosyne ou SIEFAR.

Ces dernières années, le CNRS a mis en œuvre plusieurs mesures pour structurer les recherches sur le genre. Ainsi, il a lancé, à partir de 2009, un recensement national des recherches sur le genre. Ce dernier a été confié à la Mission pour la place des femmes en lien avec l'Institut des sciences humaines et sociales, et en partenariat avec les réseaux nationaux de recherche sur le genre. Ce recensement a pour objectif de rendre visible les chercheur-e-s, équipes et unités de recherche travaillant sur le genre et/ou les femmes et de mettre à disposition de la communauté scientifique et du grand public, via le web, une base de données actualisée. L'INSHS du CNRS a en outre affiché le genre parmi ses priorités depuis 2010, permettant le recrutement de 7 chargé-e-s de recherche en études genre. En 2010, le CNRS a pris l'initiative de la création d'un Réseau thématique pluridisciplinaire (RTP) sur le genre. Dans son prolongement, la Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS a lancé en 2012 un Défi Genre qui sera renouvelé et renforcé en 2013. Enfin, en 2012, le CNRS a lancé le Groupement d'intérêt scientifique – « Institut du genre », qui réunit 35 universités, institutions et écoles impliquées dans les recherches sur le genre et qui a pour mission de mener des actions de soutien aux recherches sur le genre, d'agir pour leur reconnaissance scientifique au plan national et de leur donner davantage de visibilité internationale.

Dans le même temps, la recherche et l'enseignement sur le genre ont continué à se développer dans les universités par l'activité d'enseignant-e-s chercheur-e-s. Néanmoins, malgré quelques postes avec un profil genre, la difficile coordination des recherches au sein de l'université n'a pas permis une structuration de ces activités.

Ce processus de structuration par étapes conduit à l'existence d'une diversité d'entités aux statuts, périmètres et missions diverses. Si cela constitue une richesse, c'est aussi une difficulté dans la mesure où le paysage est peu lisible, la coordination des initiatives relativement faible et qu'aucun dispositif n'atteint la taille critique pour asseoir les équipes au niveau européen notamment.

Le schéma ci-après présente les structures de recherche entièrement dédiées au genre en France. Il permet d'appréhender plusieurs phénomènes : la place de Paris qui reste dominante, la diversité des positionnements et l'ancrage dans les sciences humaines et sociales.

---

[6] GDR (Groupement de Recherche) du CNRS de 1995 à 2003, devenu GDR européen entre 2003 et 2010.

Il convient en outre de préciser que, comme indiqué précédemment, des axes « genre » sont créés, parfois depuis de nombreuses années, au sein de différents laboratoires et participent largement tant à la production scientifique qu'à la structuration du champ. Entre autres exemples, on peut citer l'axe « Masculin/Féminin » de l'UMR LIRE (Littérature, idéologies, représentations, 18e-19e siècles) qui existe à Lyon depuis 1995, l'axe « Genre » du Laboratoire ICT (Identités, cultures, territoires, Université Paris-Diderot) qui existe depuis 1995 ou l'axe Inégalités, genre, violence de l'IRIS (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux, UMR CNRS, EHESS, Paris 13).

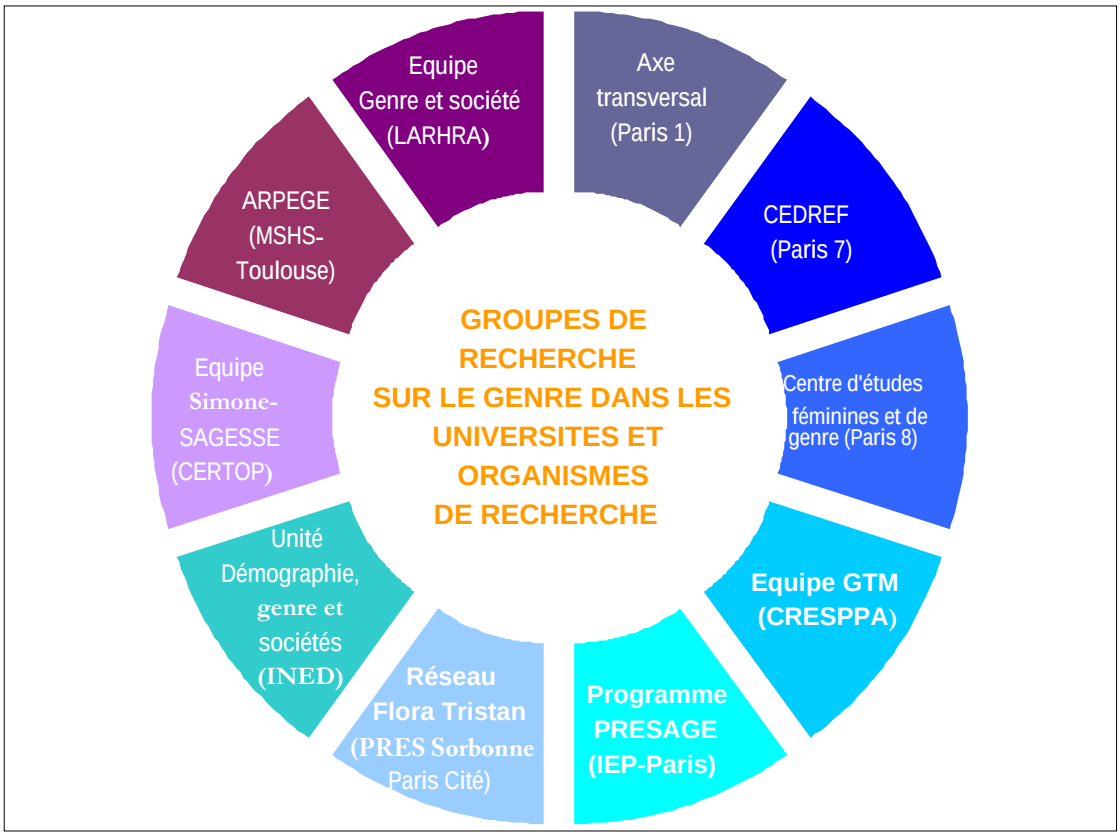

Axe transversal Paris 1	**Axe de recherche interdisciplinaire qui rassemble des enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s sur le genre.**
CEDREF (Paris 7)	**Centre d'enseignement, de documentation et de recherches pour les études féministes : groupe de recherche sur le genre au sein de l'UFR sciences sociales.**
Centre d'études féminines et de genre (Paris 8)	**Composante spécifique rattachée à l'UFR « Histoire, Littératures, Sociologie, Genre ».**
Equipe GTM (CRESSPPA)	**Equipe Genre, travail et mobilité du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (UMR CNRS, Paris 8).**
Programme PRESAGE (IEP-Paris)	**Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre.**
Réseau Flora Tristan (PRES Sorbonne Paris Cité)	**Réseau interdisciplinaire qui réunit des enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s sur le genre des établissements du PRES.**
Unité Démographie, genre et sociétés (INED)	**Unité de recherche sur les inégalités entre les sexes, les violences et les discriminations.**
Equipe Genre et société (LARHRA)	**Equipe de recherche d'historien-ne-s du genre rattachée au Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes (UMR CNRS, Lyon 2, Lyon 3, ENS Lyon et Grenoble 2).**
Equipe Simone-SAGESSE (CERTOP)	**Groupe de recherche pluridisciplinaire sur le genre du Centre d'étude et de recherche Travail, Organisation, Pouvoir (UMR CNRS, Toulouse 2, Toulouse 3).**
ARPEGES (MSHS Toulouse)	**Réseau Genre, société et politique d'égalité de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse qui rassemble des enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s sur le genre.**

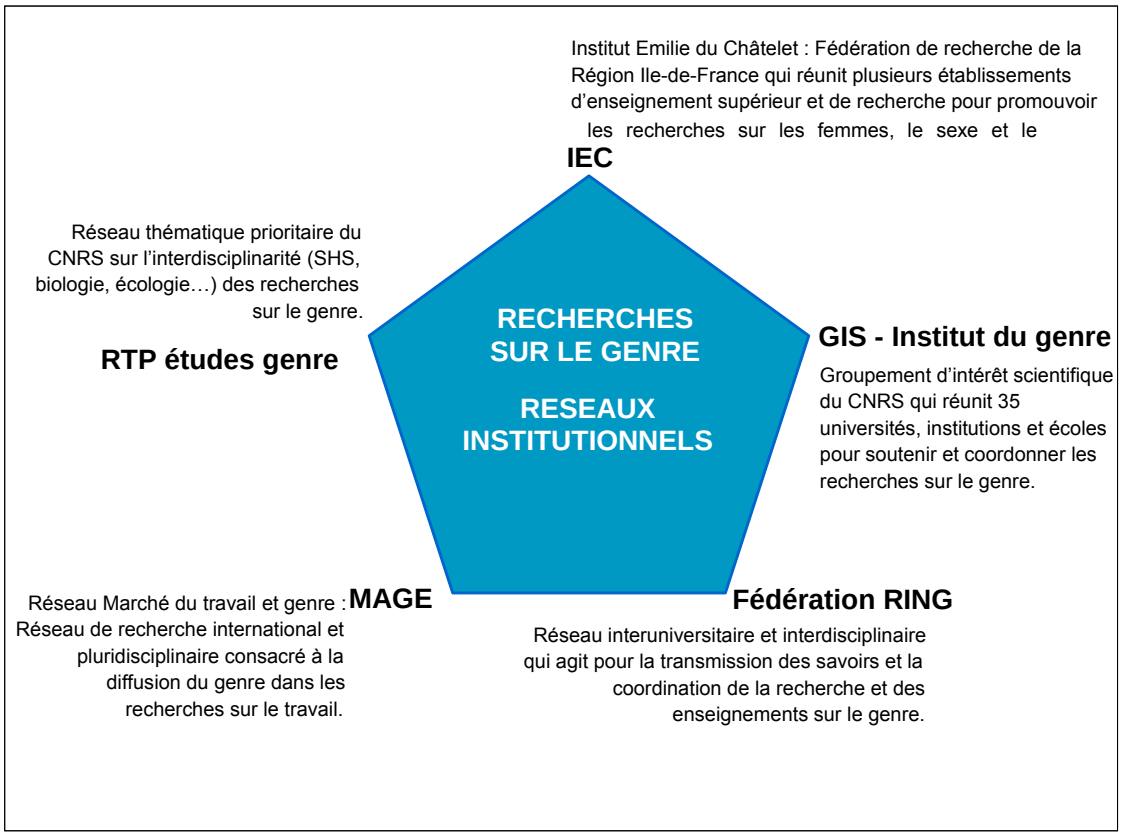
Institut Emilie du Châtelet : Fédération de recherche de la Région Ile-de-France qui réunit plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour promouvoir les recherches sur les femmes, le sexe et le
IEC
Réseau thématique prioritaire du CNRS sur l'interdisciplinarité (SHS, biologie, écologie…) des recherches sur le genre.
RTP études genre
RECHERCHES SUR LE GENRE
RESEAUX INSTITUTIONNELS
GIS - Institut du genre
Groupement d'intérêt scientifique du CNRS qui réunit 35 universités, institutions et écoles pour soutenir et coordonner les recherches sur le genre.
Réseau Marché du travail et genre : Réseau de recherche international et pluridisciplinaire consacré à la diffusion du genre dans les recherches sur le travail.
MAGE
Fédération RING
Réseau interuniversitaire et interdisciplinaire qui agit pour la transmission des savoirs et la coordination de la recherche et des enseignements sur le genre.

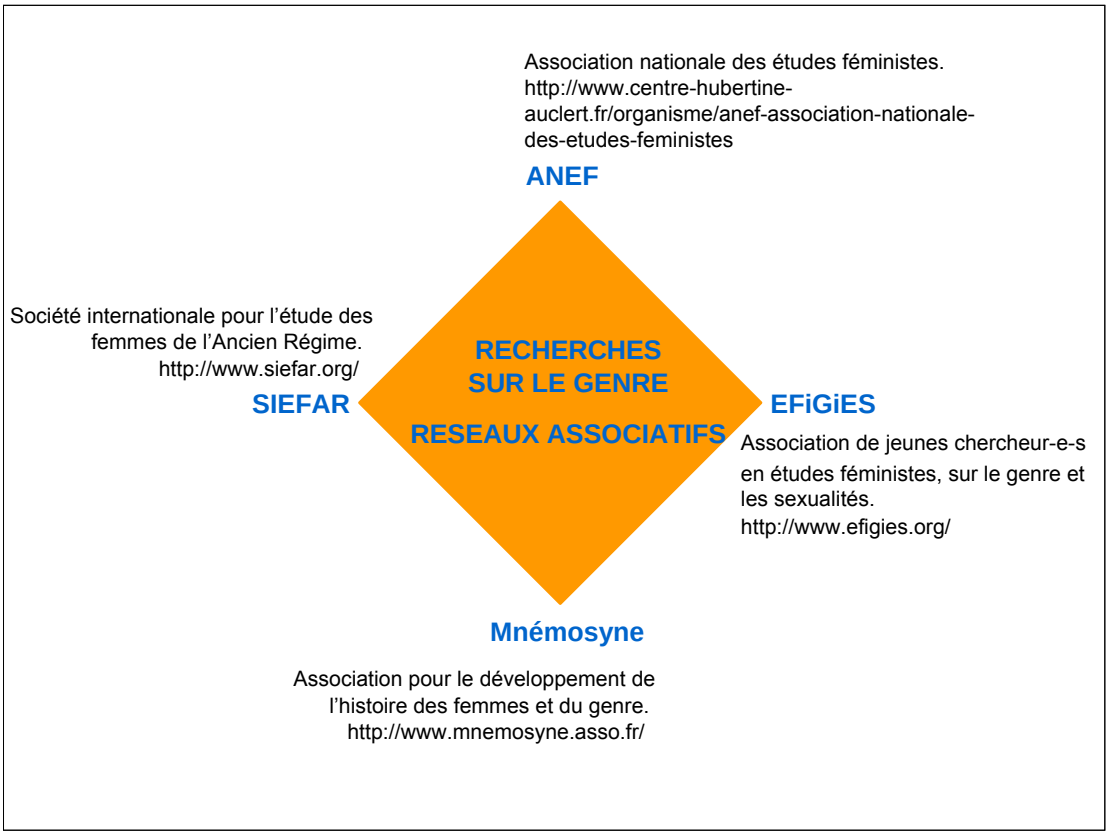
Association nationale des études féministes. http://www.centre-hubertine-auclert.fr/organisme/anef-association-nationale-des-etudes-feministes
ANEF
Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime. http://www.siefar.org/
SIEFAR
RECHERCHES SUR LE GENRE
RESEAUX ASSOCIATIFS
EFiGiES
Association de jeunes chercheur-e-s en études féministes, sur le genre et les sexualités. http://www.efigies.org/
Mnémosyne
Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre. http://www.mnemosyne.asso.fr/

Les apports scientifiques du genre

S'il est difficile de faire un bilan exhaustif de la production scientifique, il est possible de dégager des traits généraux et transversaux à l'ensemble des travaux qui soulignent les apports du concept de genre à la recherche scientifique.

Le premier apport des recherches sur le genre ou les femmes a été de combler les lacunes des sciences jusque-là aveugles à la construction sociale de la différence des sexes[7]. Histoire des femmes, histoire des relations de pouvoirs entre hommes et femmes, sociologie du travail des femmes, ethnologie critique des théories de la parenté, études littéraires... ont, en France, été les premières à développer des programmes de recherche sur les femmes et les représentations du masculin et du féminin.

Deuxième apport, de nouveaux outils de compréhension du monde. Après de très nombreux résultats issus de recherches empiriques sur les femmes, dans tous les secteurs de la société, qui ont, par exemple, amené l'INSEE lui-même à revoir sa définition du travail et du temps de travail, après la démonstration que le travail domestique et parental ne peut être tenu pour du temps de « loisir » ou du « hors travail », ou qui ont révélé le rôle majeur des femmes dans la Révolution française ou la Résistance, les recherches sur les femmes puis le genre ont fourni, peu à peu, les outils d'analyse, les catégories conceptuelles qui, aujourd'hui, permettent de penser la dimension sociale des rapports entre les hommes et les femmes, avec les concepts comme rapport social de sexe, division sexuelle du travail ou genre.

Troisième apport majeur : les recherches sur le genre constituent un domaine scientifique particulièrement réflexif sur les conditions de production des connaissances. Les chercheur-e-s qui y sont impliqué-e-s intègrent dans leur démarche le point de vue à partir duquel elles et ils regardent le monde qu'elles et ils observent. Leur point de vue est « situé », socialement, historiquement, et cette position par rapport à leur objet de recherche les invite à toujours conserver un regard critique sur leur production. C'est à partir de cette « réflexivité »[8], et à la suite de la critique issue du *Black feminism* américain ou des *Cultural studies* critiques du point de vue colonial, qu'est née l'idée d'une imbrication des rapports sociaux de classe, de sexe, de « race » (ethnicité, origines ethniques, nationalités…). Actuellement, la question de « l'intersectionnalité » des rapports sociaux est porteuse d'une multiplicité de nouvelles recherches qui devraient nourrir les réflexions politiques de lutte contre toutes les discriminations.

Quatrième apport : la mise en œuvre d'approches interdisciplinaires. En effet, l'interdisciplinarité est une caractéristique de la structuration du domaine car le genre est une problématique transversale qui nécessite d'emblée de s'intéresser par exemple à l'usage des concepts empruntés à différentes disciplines, à la diachronie et à la synchronie des faits et processus étudiés, aux dimensions psychologiques, psychosociales, économiques, culturelles et sociologiques, ou encore philosophiques et politiques, etc. L'interdisciplinarité est donc une approche qui s'est imposée à la lecture du monde en termes de genre et qui aujourd'hui va au-delà des seules sciences humaines et sociales.

---

[7] Voir notamment Laufer Jacqueline, Marry Catherine et Maruani Margaret (dir.), *Le travail du genre*, Paris, La Découverte, 2003.

[8] Voir de ce point de vue Chabaud-Rychter Danièle, Descoutures Viriginie, Devreux Anne-Marie, Varikas Eleni (dir.), *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques, de Max Weber à Bruno Latour*, Paris, La Découverte, 2010.

TROIS EXEMPLES DE L'INTERDISCIPLINARITE EN PRATIQUES

• **RTP Genre du CNRS**

En 2010, le CNRS a pris l'initiative du premier Réseau Thématique Pluridisciplinaire sur le genre. Ce RTP « Etudes genre », s'appuyant sur un comité scientifique incluant des sociologues, historiennes, géographes, biologistes, psychologues, médecins, a organisé plusieurs séries de Journées d'études internationales en utilisant les expériences d'interdisciplinarité autour du genre réalisées à l'étranger comme repères pour établir un bilan des possibilités institutionnelles et scientifiques, mais aussi des résistances à la prise en compte du genre dans les différentes disciplines.

Ces journées d'étude ont souligné la pertinence de la prise en compte du genre dans une démarche interdisciplinaire, entre grands domaines scientifiques. Elles ont également révélé qu'à l'étranger il existe déjà différentes institutions permettant une approche interdisciplinaire entre deux secteurs (par exemple : Genre et médecine-santé au Canada ; Genre et transports, en Allemagne ; Genre et technologies aux Etats-Unis), et qu'en France, le CNRS de par son caractère fondamentalement pluridisciplinaire, pourrait être en mesure d'offrir de bonnes conditions pour la mise en œuvre de transversalités plus larges.

Aussi le RTP Etudes genre connaît-il, depuis 2012, un prolongement qui amplifie le projet initial à travers un « Défi genre » porté par la Mission pour l'interdisciplinarité du CNRS. Un appel à projets a permis, dès cette première année, de financer des recherches dans différents domaines.

Un deuxième appel d'offre sera diffusé au début de l'année 2013. Il inclura un appel sur les recherches en technologie et ingénierie.

• **Centre d'études féminines et d'études de genre, Paris 8**

Le Centre d'études féminines et d'études de genre permet de réunir les enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s sur le genre de l'université Paris 8. Il permet ainsi depuis longtemps des échanges entre les différentes disciplines des sciences humaines et sociales présentes à l'université : cinéma, histoire, langues et cultures étrangères, littérature, philosophie, psychologie sociale, sciences de l'éducation, science politique et sociologie.

Le Centre propose ainsi deux diplômes interdisciplinaires : un Master « Genre(s), pensées de la différence et rapports de sexe » et un Doctorat en études genre.

Outre les enseignements, le Centre organise également des séminaires de recherche et des colloques scientifiques interdisciplinaires.

• **Axe de recherche « Etudes genre » de l'Institut des sciences de l'Homme, Lyon**

L'axe de recherche interdisciplinaire de l'ISH fait suite à une tradition solidement ancrée de recherches sur le genre au croisement de plusieurs disciplines à Lyon : Axe Femmes, culture et pouvoir de l'Institut d'Histoire de la Pensée Classique, Équipe Genre et société du LARHRA, Axe Masculin/Féminin de l'UMR Littérature, Idéologies, Représentations 18e-19e siècles, Pôle Genre et politique de l'UMR Triangle, Axe « Genre et culture » du Cluster 13 puis de l'Arc 5 de la Région Rhône-Alpes et le Centre Louise Labé.

Cet axe de recherche permet la collaboration d'enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s de différentes disciplines des sciences humaines et sociales littérature, histoire, linguistique, démographie, sociologie…

Il s'appuie notamment sur un Séminaire interdisciplinaire sur le genre qui permet de regrouper des enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s et doctorant-e-s de différentes équipes, disciplines et établissements.

Les revues et collections scientifiques

La diffusion des savoirs sur le genre s'effectue par l'intermédiaire de revues scientifiques, qui publient de plus en plus des dossiers sur le genre, et d'ouvrages, mais aussi grâce à des revues scientifiques spécialisées sur le genre et des collections « genre » dans des maisons d'éditions qui jouent un rôle déterminant pour la publication des recherches produites en France comme à l'étranger.

En 2012, on dénombre sept revues scientifiques entièrement consacrées au genre (voir encadré de la page suivante). Certaines sont disciplinaires, d'autres thématiques et les dernières couvrent un large spectre disciplinaire et thématique mais s'articulent autour d'une démarche scientifique propre. Malgré des difficultés de financement de la publication et des secrétariats de rédaction, les revues spécialisées perdurent, témoignant de l'activité du domaine. Elles ouvrent leurs colonnes à la jeune recherche et tiennent leur rôle de laboratoire d'idées. La traduction d'articles étrangers y est fréquente en dépit des difficultés financières liées aux coûts de la traduction. Des subventions ont été octroyées pour faciliter les traductions, mais elles restent insuffisantes par rapport aux besoins.

La visibilité est également assurée par leur diffusion dans les portails : Cairn et Revues.org, ce dernier soutenu par le CNRS, l'EHESS et les universités d'Avignon et de Marseille pour améliorer la diffusion des savoirs en libre accès.

Malgré la barrière linguistique et l'hégémonie du monde anglophone dans la sphère de l'information scientifique et technique, plusieurs revues sont reconnues internationalement dans le champ des études de genre : quatre d'entre elles par exemple sont ainsi classées à l'ERIH (*European reference index for the humanities*). Obtenir des aides pour la publication en langue étrangère (anglais, espagnol…) est néanmoins nécessaire pour donner un meilleur impact à la recherche française sur la

scène internationale. Pour l'heure, le CNRS a privilégié la traduction d'articles français vers l'anglais. Une version bilingue de la revue *Clio, Histoire femmes et sociétés* est programmée à partir de 2013.

La figure ci-après présente succinctement les différentes revues sur le genre et permet d'apprécier leur complémentarité.

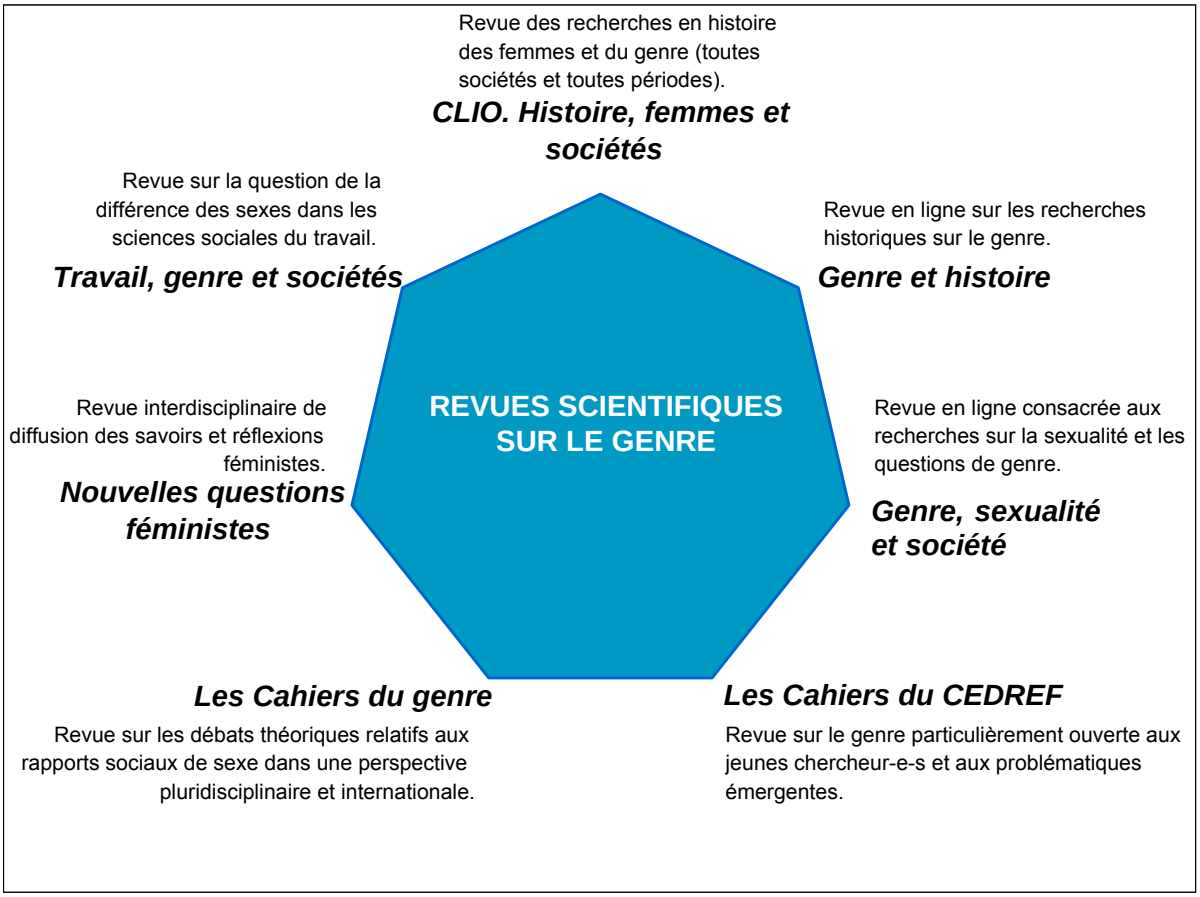

ENSEIGNEMENT ET CONTRIBUTION AU DEBAT SOCIAL

Les enseignements sur le genre

Il faut préalablement souligner qu'il n'est pas aisé d'identifier tous les enseignements sur le genre proposés dans les établissements d'enseignement supérieur français (notamment en raison de la grande variabilité des intitulés). On peut néanmoins dresser trois constats :

- Plusieurs masters et doctorats spécialisés sont particulièrement visibles. Néanmoins, rares sont les étudiant-e-s qui peuvent suivre une formation universitaire qui porte principalement sur le genre.

- Les cours sur le genre sont en général dispersés entre différentes formations. Si cela représente sans aucun doute une richesse scientifique et pédagogique, cela peut aussi constituer une faiblesse par défaut d'affichage et d'information. L'accès est cependant plus aisé dans les grandes universités où de nombreux-euses étudiant-e-s ont aujourd'hui l'occasion d'entendre parler du genre.

- Les enseignements sur le genre sont proposés davantage au niveau Master (masters professionnels et recherche) et Doctorat qu'au niveau Licence et sont souvent des enseignements optionnels plutôt qu'obligatoires.

En matière d'enseignement, les disciplines où on enseigne le genre sont majoritairement la sociologie et l'histoire ; viennent ensuite l'anthropologie, la psychologie, la littérature, les langues (anglais et espagnol)… La plus forte présence et la meilleure visibilité des enseignements se rencontrent donc fort logiquement dans les disciplines qui bénéficient du plus fort potentiel de recherches sur le genre ou les femmes.

Enfin, plusieurs initiatives ont pour objectif d'assurer un enseignement sur le genre au plus grand nombre d'étudiant-e-s. Ainsi, Sciences Po Paris a initié PRESAGE, Programme qui entend assurer au minimum un cours sur le genre à l'ensemble des étudiant-e-s de l'établissement. De même, l'Université Paris 7 a intégré une journée consacrée à l'égalité femmes-hommes et aux recherches sur le genre dans son programme de pré-rentrée pour les étudiant-e-s de Licence 1.

Comme le montre le schéma suivant, on a plus de chance de pouvoir suivre un cursus genre (master et DIU) à Paris qu'en province mais Lyon 2 et Toulouse 2 proposent des masters genre et Rennes 2 un Diplôme universitaire.

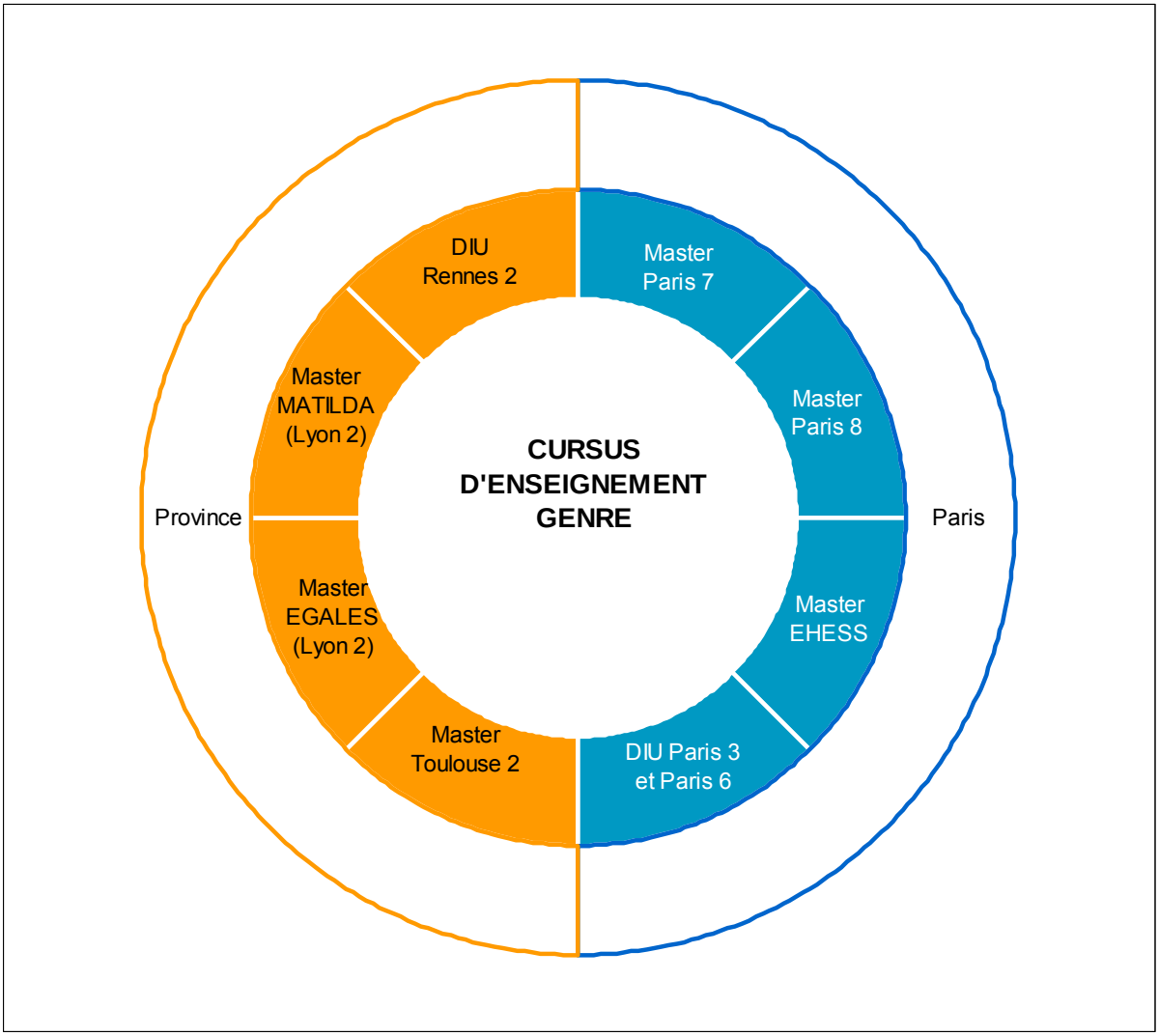

La contribution au débat social

Les enjeux sociétaux soulevés par la production scientifique des recherches sur le genre incitent à accorder une place majeure à la diffusion des savoirs produits.

Plusieurs lieux et événements, ponctuels ou permanents, permettent aux chercheur-e-s sur le genre de faire connaître leur travail. En dehors des conférences ou colloques ouverts au grand public, on peut citer l'exemple de l'Institut Emilie du Châtelet qui, au niveau de la Région Ile-de-France, favorise la diffusion par le biais d'un cycle de conférences renouvelé tous les ans ou par l'organisation d'Assises annuelles[9]. De même, le MAGE organise régulièrement des débats publics autour de questions d'actualité[10].

La diffusion est également assurée par les institutions publiques en charge de l'égalité femmes-hommes. Ainsi, plusieurs chercheur-e-s sur le genre sont, par exemple, membres de l'Observatoire de la parité et permettent que les politiques publiques se nourrissent des savoirs académiques.

Malgré ces actions, la diffusion des résultats demeure insuffisante. La polémique de 2011 sur l'introduction du genre dans les manuels scolaires de sciences de la vie de 1ère a montré

[9] Vidéos disponibles en ligne : http://www.institutemilieduchatelet.org/IECactivites.html
[10] Vidéos disponibles en ligne : http://recherche.parisdescartes.fr/MAGE/Rediffusion-video

l'approximation générale – et les contre-sens – sur la définition du genre, témoignant ainsi du manque d'information à destination d'un large public.

UNIVERSITE DES FEMMES DE BRUXELLES

UN EXEMPLE DE DIFFUSION DES SAVOIRS

L'Université des femmes à Bruxelles est une association sans but lucratif qui a pour objectif d'aider au développement et la diffusion des savoirs féministes en les mettant à la portée de tous et toutes, bien au-delà de la seule sphère académique. Elle bénéficie de subventions de la Communauté française de Belgique en tant que service d'éducation permanente et a un statut d'experte auprès d'instances belges et internationales.

Depuis 1999, un cycle annuel de formations est ouvert aux professionnel-le-s concerné-e-s par les questions de genre et d'égalité femmes-hommes. Le thème annuel de formation vise à éclairer une question d'actualité à l'aide des résultats les plus récents de la recherche sur le genre.

L'Université des femmes dispose de locaux permanents dans le centre de Bruxelles qui permettent la réalisation des formations et qui accueillent la bibliothèque Léonie La Fontaine qui met à disposition du public des ouvrages, revues et dossiers thématiques issus de tous les domaines de la production scientifique des recherches sur le genre.

http://www.universitedesfemmes.be/

DÉFIS ET ENJEUX

DEFIS DE RECHERCHE

Renouveler les savoirs

Les études de genre ne constituent pas un champ replié sur lui même. Elles sont ancrées dans des savoirs disciplinaires et interdisciplinaires dont elles interrogent les présupposés, les méthodes et les enjeux épistémologiques. En effet, du langage aux expériences de laboratoires, toutes les formations humaines sont traversées par les relations de pouvoir liées au genre, qui n'ont pas été prises en compte dans la constitution même des disciplines. Saisir la répartition des sphères de formation, d'organisation et de représentations sociales, à partir de la hiérarchie entre les sexes, permet de mettre au jour les dispositifs, tant symboliques que scientifiques qui, jusqu'alors, furent considérés comme des données naturelles plutôt qu'historiques.

Le renouvellement des savoirs s'effectue également à travers le dialogue et la confrontation des savoirs disciplinaires. Depuis quelques années les liens entre études de genre en sciences humaines et sociales et sciences du vivant se sont approfondis. Les études de genre dans le domaine de la biologie bouleversent les définitions de « sexe » et des catégories hommes et femmes et interpellent ainsi toutes les disciplines de sciences sociales. De même l'évolution des techniques médicales, en matière de reproduction en particulier, ouvre un champ d'étude et d'analyses des nouvelles pratiques et de leur portée philosophique et éthique.

La mise en pratique de l'interdisciplinarité, à l'origine même de la démarche des recherches scientifiques, constitue ainsi un enjeu central des renouvellements scientifiques. Elle permet de faire émerger de nouvelles thématiques de recherche, d'ajuster les outillages conceptuels et d'interroger les savoirs disciplinaires.

Nouvelles thématiques de recherche

En raison de l'isolement relatif des recherches sur le genre au sein des disciplines (seul-e-s les chercheur-e-s spécialisé-e-s s'emparent du concept quand il devrait être un outil scientifique pour tou-te-s), de nombreux objets de recherche sont encore marginaux, minoritaires, voire quasi-inexistants.
Pourtant, le questionnement de ces objets de recherche au prisme du genre permettrait un réel renouvellement des savoirs scientifiques, à condition de ne pas céder à un « effet de mode » mais au contraire de faire travailler scientifiquement le concept de genre.
Le développement des questionnements de genre dans certaines disciplines et pour certains objets encore peu abordés sous cet angle permettrait alors à la recherche française de combler son retard au regard d'autres contextes internationaux. Les quelques exemples qui suivent, qui n'ont pas vocation à être exhaustifs, permettent d'éclairer les enjeux de la perspective de genre pour certains objets de recherche.

Les sexualités et les identités de sexe

Ce n'est vraiment que depuis une vingtaine d'années que se sont développées en France des recherches sur les sexualités, en tant que champ spécifique dans la continuité de l'émergence des études sur le genre. Les recherches produites peuvent être distinguées selon deux principaux axes : autour de la sexualité en lien avec les politiques de santé publique (contraception, prévention des maladies sexuellement transmissibles, éducation sexuelle, etc.) qui sont aussi des enjeux importants d'égalité entre les sexes ; autour de la liberté sexuelle et des discriminations liées à l'orientation sexuelle. Ces recherches, en partie initiées par le mouvement LGBT (qui regroupe des militant-e-s lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transgenres), ont été particulièrement importantes dans l'élaboration même du concept de genre.

Ces études ont permis d'interroger l'histoire de la production des catégories sexuelles et des normes de genre qui s'y articulent et de mettre au jour les effets de l'hétéronormativité. Pour autant, de nombreux freins institutionnels existent, notamment du fait que « la » sexualité est encore renvoyée

au domaine du privé ou faiblement reconnue comme un sujet académique légitime. De même, la frilosité académique peine à légitimer des sujets de thèses concernant les formes marchandes de la sexualité, ses mises en scène et ses performances.

A la suite des travaux sur les sexualités, et parfois en interaction avec eux, se développent depuis quelques années des recherches sur les identités de sexe, qui questionnent la dualité des sexes masculin et féminin, notamment à travers la question de la transidentité (transsexualité, transgenre) et de l'intersexualité.

Le fait colonial et les enjeux du post-colonial

En histoire des colonisations comme en histoire de l'Afrique subsaharienne (les deux champs ne se recouvrant pas forcément), les études de genre (en réalité au départ surtout d'histoire des femmes) se sont imposées progressivement en France depuis le début des années 1990 (l'anthropologie a été pionnière dans la production de connaissances sur les femmes des sociétés des « Suds », mais les croisements avec l'histoire ont été rares). Les enjeux de la « mission civilisatrice » (politiques d'éducation et action sanitaire notamment), l'histoire des sexualités en contexte colonial, l'histoire politique, ont été revisités On observe plus récemment un renouvellement des travaux d'histoire religieuse (à travers l'étude des congrégations féminines), le développement de l'histoire des masculinités, et des études plus nombreuses sur les femmes européennes aux colonies. Enfin, après une approche qui a fortement insisté sur le renforcement des inégalités au détriment des femmes du fait de la colonisation, la tendance est aujourd'hui à mettre en avant l'agentivité (*agency*) des colonisées, et à montrer leur capacité d'action dans tous les domaines.

Les philosophes et sociologues, plus que les historien-ne-s, se sont engagé-e-s dans les *postcolonial studies* qui interrogent la façon dont la « colonialité » irrigue encore les rapports sociaux dans le monde contemporain, en y intégrant le concept de genre et revisitant en particulier les liens entre nation, genre et impérialisme.

Corps et activités sportives

Des spécialistes de la recherche sur les activités physiques et sportives ont développé des études sur le genre dans la continuité des recherches historiques et sociologiques sur l'accès des femmes aux pratiques sportives. L'histoire du sport du point de vue du genre montre que la féminisation s'est opérée de façon ardue dans un univers pensé comme universellement masculin et sur le mode de la performance. La sociologie s'est interrogée pour sa part sur l'entrée plus massive des femmes dans la pratique sportive et les conquêtes plus étendues de nouveaux terrains masculins (boxe, football, rugby, haltérophilie…) tout en analysant la forte division sexuée dans le champ sportif et les inégalités de genre sur lesquelles elle se fonde, dans des termes proches de ceux de la sociologie du travail.

L'ensemble des études sur genre et sport a nourri la réflexion sur l'importance du corps dans la construction des critères normatifs du masculin et du féminin en montrant l'impact des modalités des pratiques sportives dans la conception de corps idéalisés et dans leur esthétisation. Elles contribuent à la réflexion sur les liens entre le biologique et le social ainsi que sur la naturalisation des corps et des pratiques, questions au cœur de récentes polémiques sur les tests de féminité dans le sport.

Genre et droit

La réflexion sur le genre est restée très rare dans la discipline juridique. Aussi la constitution du groupe REGINE, lancé en 2010 grâce à un financement ANR, est un événement. Il s'agit d'un groupe de recherches et d'études sur le genre et les inégalités dans les normes en Europe composé d'une cinquantaine de juristes françaises et français, universitaires et doctorant-e-s, qui se donnent pour objectif de sensibiliser la communauté française aux réflexions doctrinales de genre, en s'appuyant sur des textes européens et internationaux trop souvent méconnus et sur l'étude du droit positif français. Il s'agit aussi de repenser le droit à partir du genre et de faire des propositions concrètes sur certains dossiers comme dernièrement celui du harcèlement sexuel.

Espace et territoire

Les notions d'espace et de territoire ont été travaillées du point du vue du genre en particulier par la géographie où les approches de genre ont contribué à déstabiliser beaucoup des présupposés épistémologiques et des méthodes de la discipline. En effet, les approches géographiques ont en général raisonné sur des sujets prétendument « neutres » mais en fait masculins. Ont émergé des échelles d'analyse et des thématiques jusqu'alors peu abordées par la géographie : les espaces domestiques, le corps, les sexualités, le caractère « genré » des espaces, notamment celui de la ville, le genre comme catégorie d'analyse de la mobilité. Ce faisant, la géographie s'est rapprochée des approches de l'anthropologie ou de la sociologie, tout en conservant la spécificité d'une interrogation des rapports de genre à l'aune de leurs manifestations spatiales, et le rôle joué par l'espace dans la structuration et la reconduction, mais aussi la contestation, de ces rapports de genre. Cette problématisation de l'espace s'est attelée à de nouveaux sujets comme celui de la distribution spatiale de l'homosexualité et a permis des confrontations pluridisciplinaires sur le genre des territoires. Ces approches genrées et sexualisées de l'espace, de la mobilité et du territoire offrent en outre des contributions majeures pour réfléchir aux évolutions urbaines et à l'aménagement du territoire.
Religions, sécularisations et laïcités

Les études de genre dans le domaine des sciences sociales du religieux ont introduit le questionnement en termes d'exclusion du champ du sacré, d'inégalités, de normativité de genre, notamment dans le domaine de la sexualité. La spécialisation des pratiques dans le champ religieux et la division des tâches, mais aussi les évolutions et les remises en cause de ce partage, notamment l'accès des femmes au sacerdoce, ont donné lieu à plusieurs travaux. L'étude des représentations religieuses de genre et de leur portée sociale informent sur l'importance des modèles religieux dans l'approche commune du féminin et du masculin, même dans les sociétés sécularisées où pèsent encore le poids des autorités religieuses en matière de droits des femmes sur leur corps ou de nouvelles techniques de reproduction et procréation médicalement assistée par exemple. C'est l'analyse des ambivalences des processus de laïcisation et de la sécularisation à l'égard du genre qui permet de saisir le poids des imprégnations culturelles religieuses. Le religieux traverse aussi des individus, acteurs et actrices d'une construction de genre et les capacités d'agir des femmes impliquées au sein des mondes religieux sont de plus en plus interrogées pour comprendre les motivations et les justifications des acteurs/actrices et comprendre comment interagissent l'agir religieux et un agir social. Ces questionnements, souvent au cœur de l'actualité, ont porté plus particulièrement sur le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme et l'islam, ils sont amenés à élargir les champs religieux considérés et les aires géographiques concernées.

Genre et violence

C'est à la suite de la Conférence de l'ONU sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995 que l'étude des violences faites aux personnes dans une perspective de genre a vu le jour en France. Cette conférence a effectivement révélé que la France ne s'était pas dotée d'outils de production de savoirs sur cette question, à la différence de nombreux autres pays européens, qui disposaient déjà de centres de recherche plurisciplinaires spécifiquement dédiés à cette question.

Les travaux français ont d'abord pris la forme d'études quantitatives. La première, l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes (ENVEFF) fut réalisée en 2000 par une équipe pluridisciplinaire (démographes, sociologues, psychologues), pilotée par Maryse Jaspard (MCF, Université de Paris I). Des réplications ont depuis été menées dans les DOM et des recherches qualitatives sur l'activité des associations venant en aide aux victimes ont été mises en place. Alors que l'insécurité et la violence n'étaient étudiées que dans l'espace public par les spécialistes, majoritairement masculins, de la délinquance et de la criminalité, ces travaux menés par des chercheuses féministes ont mis au jour l'ampleur des violences intrafamiliales et des violences sexuelles qui touchent les femmes, et que les enquêtes statistiques de l'INSEE sur l'insécurité ne mesuraient pas non plus. L'analyse en termes de genre a ici permis d'orienter le regard vers l'espace privé. Les données de l'ENVEFF ont ainsi constitué un outil important dans la mise en place depuis une dizaine d'années des politiques publiques qui visent l'amélioration de la protection des victimes. Ce champ de recherche reste particulièrement peu développé en France, en dépit de ses apports et du renouvellement prochain par l'unité Démographie, genre et société de l'INED d'une enquête intitulée Violences et rapports de genre (VIRAGE). A l'inverse, et sur la longue durée, plusieurs recherches visent à penser la violence des femmes dans des contextes historiques et géopolitiques contrastés.

ASSURER UNE LARGE DIFFUSION

L'arrivée continue depuis les années 2000 de nouveaux et nouvelles étudiant-e-s désireux-euses d'être formé-e-s au genre impose de s'assurer de la transmission des recherches. La question de la transmission dans l'enseignement supérieur se pose alors d'une double manière : d'une part, par la diffusion des savoirs issus des recherches sur le genre à l'ensemble des étudiant-e-s ; d'autre part, en permettant aux doctorant-e-s de maîtriser le corpus des travaux sur le genre pour mener à bien leur thèse.

Ainsi, il importe d'abord que les travaux scientifiques produits depuis quarante ans soient connus des étudiant-e-s. C'est la qualité de la formation dans l'enseignement supérieur qui est en jeu, car la mission des enseignant-e-s est bien de transmettre les savoirs issus de la recherche. Autrement dit, il s'agit de répondre à la vive attente des étudiant-e-s pour ces questions, qui renvoie à la fois à l'actualité politique et sociale et à des problématiques individuelles, avec des enseignements mobilisant les acquis scientifiques des recherches sur le genre.

En ce qui concerne les doctorant-e-s, l'enjeu principal est d'assurer une transmission exhaustive des recherches sur le genre, préalable indispensable à la production d'avancées scientifiques et de renouvellements des savoirs. Il en va de la reproduction du champ des recherches sur le genre : c'est à partir des acquis des travaux précédents que se construisent les nouveaux savoirs. L'ancrage dans l'histoire des recherches sur le genre, qu'il signifie continuité ou rupture, est une condition nécessaire pour assurer les perpétuels déplacements qui caractérisent la démarche scientifique.

Mais si la transmission passe d'abord par la transmission à la communauté scientifique et aux étudiant-e-s, les études de genre ne peuvent ignorer toutefois qu'elles travaillent sur des sujets qui touchent l'ensemble de la société et qui demeurent sensibles et controversés.

Pour cette raison, il importe que les recherches sur le genre fassent l'objet d'enseignements dans les formations des enseignant-e-s mais aussi dans le cadre de la formation continue. De la même manière, il est nécessaire que les travaux irriguent le débat public, la conduite des politiques publiques d'égalité femmes-hommes ou encore les dispositifs d'égalité mis en œuvre par des entreprises.

CONCLUSION ET PROPOSITIONS

S'il était encore nécessaire de prouver l'existence d'un domaine de recherche constitué autour du concept de genre, ce rapport trouverait sa première utilité. Il existe bien, dans ce champ, une tradition de recherche en France comme il existe une activité scientifique quotidienne qui voit émerger de nouvelles questions, engager de nouveaux croisements disciplinaires et ouvrir de nouveaux horizons de recherche. De la même manière qu'il existe une activité d'enseignement implantée dans plusieurs universités du territoire. Les offres sont multiples, diverses et inégalement réparties.

Pourquoi avoir encouragé et mené cette réflexion stratégique ? Effet d'aubaine lié à un agenda politique ou ambition plus profonde ? Le bilan présenté, aussi incomplet soit-il, est le fruit d'échanges qui se sont déroulés sur plusieurs mois. Il témoigne de la volonté partagée par l'ensemble des actrices et acteurs de proposer des pistes d'actions à moyen et long terme pour donner à la recherche française sur le genre, la place qui mérite d'être la sienne tant sur la scène scientifique elle-même que dans la société. Tout en reconnaissant l'intérêt de l'aide sur projet, les membres du groupe de réflexion proposent d'autres pistes qui se veulent plus ambitieuses.

Comme toute pratique scientifique résolument interdisciplinaire (entre les disciplines des SHS et entre SHS et les autres sciences), la recherche sur le genre peine à trouver, dans l'organisation scientifique actuelle, la reconnaissance que certains travaux du domaine mériteraient d'obtenir. Si cette question dépasse le strict périmètre du rapport, il convient d'insister sur l'indispensable dialogue qui doit être conduit avec les disciplines pour que ces dernières soient plus enclines à accueillir des collègues travaillant approches et méthodes partagées avec d'autres disciplines.

Bien que réelles, les évolutions sont lentes et insuffisantes : pour preuve, les demandes en formation initiale et en formation continue que l'université française n'est pas en mesure d'honorer actuellement. Pourtant c'est dans la synergie entre l'enseignement et la recherche que se trouve une des clés du développement du domaine. Il faut donc penser l'offre de formation plus largement, en faisant jouer les différents niveaux du territoire et l'articuler aux pôles de recherche émergents. Programme ambitieux qui impose des collaborations fortes entre tous les actrices et acteurs.

Enfin, les propositions de ce rapport sont marquées par la volonté de soutenir une diversité d'objets et de démarches de recherche, susceptibles d'alimenter tant le débat scientifique que le débat social et politique. Ces deux voies sont nécessaires pour répondre aux attentes de la société civile.

Les propositions concrètes qui suivent concernent : l'organisation générale de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'enseignement, la formation continue, le financement de la recherche, les questions de publications scientifiques et de diffusion, les carrières, la parité dans les établissements.

A- ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

De nombreux groupes irriguent le domaine. Cette situation est source de richesse mais également de dispersion. En effet, on constate une tendance à traiter la recherche indépendamment de sa relation à l'enseignement et réciproquement, à organiser le local sans lien suffisant avec le national et à penser la formation initiale sans ses prolongements en formation continue. L'ambition est donc d'améliorer les synergies entre les différents groupes constitués.

- **Proposition 1 : Créer un Collegium**

Ce Collegium est aujourd'hui une nécessité, notamment pour l'identification et la reconnaissance du domaine par la communauté universitaire. Il a pour ambition de fédérer les différents actrices et acteurs des études genre à tous les niveaux : national, régional, local. Il a vocation à donner une cohérence et une visibilité à l'ensemble du paysage, sur l'ensemble du spectre : formation initiale, recherche et formation continue.

Lieu unique non nécessairement doté d'une personnalité morale mais en mesure de gérer des fonds propres issus de différentes sources (publiques, mécénat…), il doit être identifié au niveau international et être capable d'accueillir des chercheur-e-s, enseignant-e-s chercheur-e-s et des professionnel-le-s.

Ce Collegium favorise l'aide à la programmation de la recherche en coordination avec le CNRS et les universités dans le cadre de l'Alliance ATHENA.

- ***Proposition 1A*** : le Collegium veille au développement de la base de référence sur les travaux de recherche.

- ***Proposition 1B*** : il assure la réalisation d'un portail sur les formations disponibles dans l'ESR.

Instance de médiation entre d'une part l'enseignement et la recherche au quotidien, et d'autre part les politiques scientifiques, le Collegium permettra d'asseoir la recherche française aux niveaux européen et international. Un travail sera engagé avec l'infrastructure nationale NEFIAS destinée à favoriser l'internationalisation des sciences humaines et sociales.

- ***Proposition 1C*** : le Collegium assure une représentation dans les instances européennes et internationales.

- ***Proposition 1D*** : le Collegium assure une représentation dans l'infrastructure nationale NEFIAS.

Repéré comme un lieu ressources pour l'ensemble des acteurs, le collegium facilitera l'intervention de la recherche dans l'espace social et sera en mesure de mettre à disposition un ensemble de ressources (données primaires textuelles et quantitatives, publications…).

- ***Proposition 1E*** : le Collegium organisera régulièrement des manifestations qui mettent en présence les acteurs issus de la recherche et de la sphère publique.

- ***Proposition 1F*** : le Collegium veillera à la constitution d'un ensemble numérique des fonds documentaires et au développement de fonds genre dans les bibliothèques.

B- ENSEIGNEMENT

Outre la création d'un portail d'information assurée par le Collegium, plusieurs mesures peuvent être prises pour répondre aux demandes de formation. Ces propositions concernent le supérieur dans l'ensemble de ses champs d'intervention y compris la formation des maîtres :

- **Proposition 2** : Inciter les universités à construire des licences qui comportent aux moins deux modules obligatoires sur le Genre (un ancré dans une discipline donnée et un pluridisciplinaire).

- **Proposition 3** : Introduire dans la formation des enseignant-e-s (depuis l'enseignement en maternelle jusqu'au supérieur) des enseignements obligatoires sur le genre qui donneraient lieu à des questions ou évaluations lors des épreuves de recrutement.

- **Proposition 4** : Inciter les universités à développer deux types de master : des enseignements disciplinaires avec option ou spécialisation genre ou/et des masters pluridisciplinaires genre comme il peut en exister dans certains établissements et qui font écho à des formations proposées à l'international.

- **Proposition 5** : Soutenir les Ecoles doctorales en mesure d'offrir un encadrement de qualité sur le Genre.

C- FORMATION CONTINUE

Dans le domaine, le champ reste encore largement à développer et il conviendrait de prendre plusieurs mesures :

- **Proposition 6** : Encourager les universités à désigner un coordonnateur formation genre au sein du service de formation continue.

- **Proposition 7** : Inciter les académies et les acteurs et actrices de la formation continue des enseignant-e-s à développer la formation genre en direction des enseignant-e-s de la maternelle au supérieur.

- **Proposition 8** : Développer une offre de formation continue à destination des professionnel-le-s de la société civile. Elle pourrait se traduire notamment par la création, sous l'égide du Collegium, d'une université populaire « Simone de Beauvoir », également accessible par Internet.

D- FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Comme pour l'ensemble de la recherche, et plus spécifiquement en Sciences Humaines et Sociales, il convient d'assurer un financement récurrent à la hauteur des besoins des laboratoires, des équipes et des unités. De façon complémentaire, le financement en réponse à des appels d'offre est indispensable pour soutenir, lancer et ouvrir des voies de recherche.

- **Proposition 9a** : Intégrer, dès 2013 et de façon explicite, l'approche genre dans les appels de l'ANR.

- **Proposition 9b** : Prévoir avec l'ANR un dispositif d'aide aux réponses aux appels d'offre européens.

- **Proposition 10** : Apporter un soutien financier aux grandes enquêtes scientifiques (quantitatives et qualitatives) incluant des données genre, telle l'enquête Virage proposée par l'INED sur les violences.

E- PUBLICATIONS, DIFFUSION et REVUES

Afin de renforcer le champ et d'accroître sa visibilité internationale, il est proposé d' :

- **Proposition 11** : Encourager la diffusion des savoirs en libre accès (HAL, revues.org…) en créant notamment un portail trilingue (français, anglais, espagnol) donnant accès aux revues et ouvrages disponibles en ligne.

- **Proposition 12** : Apporter un soutien à la publication, notamment par une aide à l'activité des revues et des collections spécialisées et à la traduction de certains travaux.

F- CARRIERES

Les carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche restent encore extrêmement marquées par des inégalités structurelles et par les phénomènes dits « du tuyau percé » et « du plafond de verre ». Les recherches sur « genre et travail » ont permis de mettre en évidence ces inégalités et d'en analyser les mécanismes. Afin de lutter contre ces inégalités persistantes, les mesures suivantes sont proposées :

- **Proposition 13** : Encourager les instances de recrutement, de promotion et d'évaluation à prendre conscience de l'existence des stéréotypes de genre qui biaisent l'évaluation.

- **Proposition 14** : Mettre en place une politique de recrutement et de promotion qui assure le renouvellement des générations (développement de contrats doctoraux et post-doctoraux financés, recrutements d'enseignant-e-s chercheur-e-s…).

- **Proposition 15** : Création de chaires destinées à accueillir des enseignant-e-s chercheur-e-s étrangers-ères spécialistes du genre reconnu-e-s pour leurs travaux.

G- PARITE DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE

Afin de faire évoluer les établissements supérieurs et de recherche vers la parité, il est proposé de :

- **Proposition 16** : Développer des « pôles égalité » dans les établissements.

- **Proposition 17** : Etablir la parité dans les instances dirigeantes, de recrutement et de promotion.

- **Proposition 18** : Assurer la prise en compte de « la double journée » qui est encore principalement prise en charge par les femmes (aménagement des plannings de travail, ouverture des modes de garde à tous et toutes, y compris les étudiant-e-s…).

- **Proposition 19** : Généraliser l'usage d'une langue non sexiste et encourager la recherche sur ce sujet.

- **Proposition 20** : Créer un prix annuel qui récompense les établissements pour leur politique en faveur de l'égalité.

ANNEXES

ANNEXE 1

COORDINATION

- Françoise THIBAULT, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction générale pour la recherche et l'innovation
- Agnès NETTER, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mission pour la parité et la lutte contre les discriminations
- Alban JACQUEMART, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mission pour la parité et la lutte contre les discriminations

REDACTRICES DU RAPPORT

- Natacha CHETCUTI, Association nationale des études féministes (ANEF)
- Anne-Marie DEVREUX, RTP Genre, CNRS
- Marie-Dominique GARNIER, Master Genre(s), pensées de la différence, rapport de sexe, Université Paris 8
- Christelle HAMEL, Association nationale des études féministes (ANEF)
- Gabrielle HOUBRE, Conférence des présidents d'université (CPU)
- Azadeh KIAN, Master Genre et développement, Université Paris 7 | Fédération de recherche sur le genre, RING
- Rose-Marie LAGRAVE, Master Genre, politique et sexualité, EHESS
- Jacqueline LAUFER, Réseau Marché du travail et genre (MAGE)
- Christine PLANTE, Fédération de recherche sur le genre, RING
- Michèle RIOT-SARCEY, Fédération de recherche sur le genre, RING
- Florence ROCHEFORT, Institut Emilie du Châtelet (IEC)
- Nadia SETTI, Master Genre(s), pensées de la différence, rapport de sexe, Université Paris 8
- Sylvie STEINBERG, Institut du genre, CNRS

MEMBRES INVITE-E-S

- Master EGALES (Lyon 2)
- Master Toulouse 2
- INSHS (Institut des sciences humaines et sociales du CNRS)
- ANR (Agence nationale de la recherche)
- AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur)
- Observatoire de la parité
- Service des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes (Direction générale de la cohésion sociale)
- Ministère de la culture (Service de la coordination, des politiques culturelles et de l'innovation)
- EFiGiES (Association de jeunes chercheur-e-s en études féministes, sur le genre et les sexualités)
- PRESAGE (Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre, IEP Paris)
- Mnémosyne (Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre)

ANNEXE 2 | REFERENCES

- Recensement national des recherches sur le genre
  https://recherche.genre.cnrs.fr/

RESEAUX DE RECHERCHE INSTITUTIONNELS

- Fédération de recherche sur le genre RING
  http://www2.univ-paris8.fr/RING/

- GIS-Institut du genre
  http://www.mshparisnord.fr/gis-institut-genre/

- Institut Emilie du Châtelet (IEC)
  http://www.institutemilieduchatelet.org/

- Réseau de recherche international et pluridisciplinaire MAGE (Marché du travail et genre)
  http://recherche.parisdescartes.fr/MAGE

- RTP études genre
  http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/RTP%20genre/presentation.htm

RESEAUX DE RECHERCHE ASSOCIATIFS

- Association nationale des études féministes (ANEF)
  http://www.centre-hubertine-auclert.fr/organisme/anef-association-nationale-des-etudes-feministes

- Association de jeunes chercheur-e-s en études féministes, sur le genre et les sexualités (EFiGiES)
  http://www.efigies.org/

- Ménmosyne. Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre.
  http://www.mnemosyne.asso.fr/

- Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR)
  http://www.siefar.org/

MASTERS ET DIPLOMES INTERUNIVERSITAIRES

- Master « Genre et développement », Université Paris 7
  http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=formations&np=SPECIALITE?NS=922

- Master « Genre(s), pensées de la différence, rapport de sexe », Université Paris 8
  http://www2.univ-paris8.fr/ef/master/presentation.html

- Master « Genre, politique et sexualité », EHESS
  http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2012/mention/16/

- Master « Genre, égalité et politiques sociales », Université Toulouse 2-Le Mirail
  http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/formation/tous-les-diplomes/master-genre-egalite-et-politiques-sociales-geps--122247.kjsp

- Master « EGALES – Etudes de genre et actions liées à l'égalité dans la société », Université Lyon 2
  http://sites.univ-lyon2.fr/egales/

- Master « MATILDA – Histoire des femmes et du genre », Université Lyon 2
  http://ghhat.univ-lyon2.fr/spip.php?article537

- Diplôme Interuniversitaire « Etudes sur le genre », Université Rennes 2
  http://www.univ-rennes2.fr/sites/default/files/UHB/SUIO-IP/INFORMATION-ORIENTATION/Offreformation/DIU%20Etudes%20sur%20le%20genre%202012.pdf

- Diplôme Interuniversitaire « Conseiller-ère référent-e en égalité femmes-hommes », Université Paris 3 et Université Paris 6
  http://www.univ-paris3.fr/diu-conseiller-e-referent-e-en-egalite-femmes-hommes--11027.kjsp?RH=1179926084097

REVUES SCIENTIFIQUES

- Clio. Histoire, femmes et sociétés
  http://clio.revues.org

- Genre et histoire
  C:\Users\ajacquem\AppData\Local\Temp\SamSung\AppData\Local\Temp\V11_12juillet_Modèle_Mns_ANEF.doc - sdfootnote4sym
  http://genrehistoire.revues.org

- Genre, sexualité et société
  http://gss.revues.org

- Les Cahiers du CEDREF
  http://cedref.revues.org/index.html

- Les Cahiers du genre
  http://cahiers_du_genre.pouchet.cnrs.fr

- Nouvelles questions féministes
  http://www.unil.ch/liege/page56833.html

- Travail, genre et sociétés
  http://www.tgs.cnrs.fr

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Catalogue collectif genre
  http://w3.genre.univ-tlse2.fr/opac/

- Catalogue commun à 3 centres de documentation :

  - Centre de documentation Simone-SAGESSE (Université Toulouse Le Mirail)
    http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/recherche/documentation/centre-de-documentation-simone-sagesse-pole-5-du-certop--23483.kjsp?STNAV=&RUBNAV=&RH=01Documentation

  - Centre de documentation du CEDREF (Université Paris-Diderot)
    http://www.cedref.univ-paris7.fr/Le-centre-de-documentation

  - Centre Louise Labé (Université Lyon 2)
    http://sites.univ-lyon2.fr/centre-louise-labe/

- Fonds documentaire Aspasie (Université Lyon 1 IUFM)
  http://portaildoc.univ-lyon1.fr/aspasie-620673.kjsp?RH=1182156570740

- Centre des archives du féminisme (Bibliothèque universitaire d'Angers)
  http://bu.univ-angers.fr/zone/Patrimoine/centre-des-archives-du-feminisme

- Bibliothèque Marguerite Durand (Bibliothèque de la Ville de Paris)
  http://equipement.paris.fr/Biblioth%C3%A8que_Marguerite_Durand_%28BMD%29

- Centre de ressources sur le genre (Bibliothèque municipale de Lyon)
  http://www.bm-lyon.fr/lepointg/index.htm

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

MESR/Depcom © CNRS photothèque - Cyri Fressillon ; Fotolia ; Inserm - janvier 2013

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr